



Strasbourg, le 23 août 2021

CONSEIL CONSULTATIF DE JUGES EUROPÉENS (CCJE)

DÉCLARATION DE LA PRÉSIDENTE DU CCJE CONCERNANT LE SOUTIEN AUX BESOINS DE PROTECTION DES JUGES ET AUTRES PROFESSIONNELS DU DROIT AFGHANS À LA LUMIÈRE DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN

La Présidente du Conseil consultatif de juges européens (CCJE) se joint aux nombreuses organisations et associations internationales et nationales qui expriment de sérieuses inquiétudes quant à la situation actuelle en Afghanistan et qui invitent instamment à considérer la situation critique et les besoins de protection des juges et autres professionnels du droit qui seraient en grand danger et qui cherchent actuellement à quitter le pays pour assurer leur sécurité et celle de leurs familles.

La Présidente du CCJE prend note notamment de la récente [Déclaration](#) de l'Association internationale des femmes juges (AIFJ), de [l'appel](#) des « Magistrats européens pour la démocratie et les libertés » (MEDEL) et de [l'appel au soutien international en Afghanistan](#) (*en anglais uniquement*) de l'Association internationale des magistrats (AIM), soulignant les graves dangers auxquels sont exposés les juges et leurs familles, et notamment les femmes magistrats. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'indépendance des juges et des avocats a également exhorté la communauté internationale à s'engager d'urgence dans les efforts visant à protéger l'intégrité personnelle et la vie d'au moins 250 femmes juges et de leurs familles et à les aider à quitter l'Afghanistan immédiatement¹.

La Présidente du CCJE souligne à cet égard que le droit à la vie et le droit à la liberté et à la sécurité sont des droits fondamentaux de l'homme qui doivent être garantis et protégés par tous les moyens. Il est extrêmement préoccupant de constater que la situation actuelle en Afghanistan menace la vie de nombreux juges - notamment des femmes juges - et d'autres professionnels du droit, qui ont contribué activement au fonctionnement du système judiciaire national, et sont à ce titre désormais en danger, en raison de leur travail et de leur sexe.

La Présidente du CCJE, représentant les membres du CCJE qui sont des juges en exercice de tous les Etats membres du Conseil de l'Europe, appelle donc les autorités compétentes

¹ Voir <https://twitter.com/unindepjudges/status/1426950093425446917>.

des Etats membres du Conseil de l'Europe à veiller à ce que des mesures efficaces soient prises pour assurer les déplacements en toute sécurité, la mise à l'abri et la protection des juges et autres professionnels du droit afghans, ainsi que des membres de leurs familles, qui ont des craintes fondées de persécution dans leur pays. Il est primordial qu'ils soient protégés contre d'éventuelles représailles en Afghanistan. Quant à ceux qui cherchent actuellement à quitter le pays pour assurer leur sécurité et celle de leurs familles, ils devraient recevoir l'aide nécessaire pour le faire rapidement et avoir accès à une protection internationale, en conformité avec les normes applicables du droit international humanitaire et de droits de l'homme.

Juge Nina Betetto, Présidente du CCJE